



CONDITIONS GÉNÉRALES

valables dès le 21.05.2026

MagicNat – Natan Geisler

1. Champ d'application

Les présentes conditions générales s'appliquent à l'ensemble des prestations proposées.

Toute réservation implique l'acceptation pleine et entière des présentes conditions générales.

2. Réservation et confirmation

Une réservation devient effective après :

- validation écrite de la date,
- acceptation d'un devis,
- transmission des informations nécessaires à l'organisation de l'événement.

Le client s'engage à communiquer les informations utiles concernant :

- le lieu,
 - les horaires,
 - le type d'événement,
 - le nombre approximatif de spectateurs,
 - les contraintes techniques éventuelles.
-

3. Conditions techniques et préparation

Le client s'engage à mettre à disposition un espace adapté au bon déroulement de la prestation.

Pour les spectacles de scène

- Une zone dégagée et sécurisée est nécessaire.
- Un espace minimal d'environ 2 mètres doit être prévu entre la scène et le premier rang de spectateurs.
- L'accès au lieu doit être possible suffisamment tôt afin de permettre l'installation du matériel.

Temps de préparation

Selon le type de prestation, un temps d'installation et de rangement est nécessaire avant et après le spectacle.

Prestations en extérieur

Les prestations extérieures sont possibles uniquement si :

- les conditions météorologiques permettent une utilisation sécurisée du matériel ;
- le lieu est protégé du vent, de la pluie et de l'humidité excessive.

L'artiste se réserve le droit d'interrompre ou d'adapter la prestation si les conditions mettent en danger le matériel ou la sécurité des personnes.

4. Sonorisation

Pour certaines prestations, l'installation d'un système de sonorisation avec amplification vocale peut être nécessaire.

Lorsque celui-ci est fourni par l'artiste, un supplément peut être appliqué selon le type d'événement et les besoins techniques.

5. Tarifs et paiement

Les tarifs indiqués ne comprennent pas les éventuels frais de déplacement.

Le paiement doit être effectué au plus tard le jour de la prestation :

- en espèces,
 - par TWINT,
 - ou par virement bancaire.
-

6. Annulation

Annulation par le client

Toute annulation doit être communiquée dès que possible.

- Annulation plus de 5 jours avant l'événement : aucun frais.
- Annulation entre 5 jours et 24 heures avant l'événement : 50% du montant peut être facturé.
- Annulation moins de 24 heures avant la prestation : la totalité de la prestation (hors déplacement) est due.

Annulation pour cas de force majeure

En cas de maladie, accident ou événement exceptionnel empêchant la prestation, l'artiste s'engage à prévenir le client dans les meilleurs délais.

Si possible, une solution de remplacement ou un report de date pourra être proposé.

7. Sécurité et responsabilité

Le client est responsable de la sécurité générale du lieu et du public.

Toute dégradation volontaire ou involontaire du matériel causée par un spectateur pourra faire l'objet d'une facturation.

L'artiste ne peut être tenu responsable :

- d'un problème technique indépendant de sa volonté,

- d'un incident causé par le public,
 - d'une interruption liée à la sécurité ou aux conditions du lieu.
-

8. Photos et vidéos

Les photos et vidéos réalisées par le client sont autorisées dans un cadre privé.

Toute diffusion publique ou publication sur les réseaux sociaux doit faire l'objet d'un accord préalable de l'artiste.

L'artiste se réserve également le droit d'utiliser certaines photos de l'événement à des fins promotionnelles, sauf opposition explicite du client.

9. Impossibilité de réalisation de la prestation

Si la prestation ne peut être réalisée en raison :

- d'un accès impossible au lieu,
- d'un non-respect des conditions techniques,
- d'un comportement dangereux,
- ou d'informations incorrectes fournies par le client,

la totalité du montant prévu pourra être facturée.

10. Contact

MagicNat – Natan Geisler

✉ info@magicnat.ch

☎ +41 78 674 91 77